

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2024

Délibération n°2024.09.153

OPH de l'Angoumois : annulation de la participation financière de GrandAngoulême pour la réalisation de 16 logements locatifs publics (8 PLUS et 8 PLAI) – Opération « Rue des Ecoles » sur la commune de Saint-Yrieix-sur-Charente

LE DIX NEUF SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT QUATRE à 16 h 30, les membres du Conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 13 septembre 2024
Secrétaire de Séance: Michel GERMANEAU

Membres en exercice: **75**
Nombre de présents: **57**
Nombre de pouvoirs: **16**
Nombre d'excusés: **2**

Membres présents :

Séverine ALQUIER, Michel ANDRIEUX, Joëlle AVERLAN, Brigitte BAPTISTE, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Frédérique CAUVIN-DOUMIC, Séverine CHEMINADE, Jean-Claude COURARI, Frédéric CROS, Jean-François DAURE, Françoise DELAGE, Gérard DEZIER, Anthony DOUET, Chantal DOYEN-MORANGE, Christophe DUHOUX, Nathalie DULAIS, Denis DUROCHER, François ELIE, Sophie FORT, Jean-Luc FOUCHIER, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Fabienne GODICHAUD, Thierry HUREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Charlène MESNARD-CALMELS, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Jean-Philippe POUSSET, Jean REVEREAULT, Alain RHODE, Mireille RIOU, Thierry ROUGIER, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Marcel VIGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT, Zalissa ZOUNGRANA

Ont donné pouvoir :

Sabrina AFGOUN à Gérard ROY, Minerve CALDERARI à Christophe DUHOUX, Monique CHIRON à Gérard DEZIER, Fadilla DAHMANI à François NEBOUT, Serge DAVID à Denis DUROCHER, Gérard DESAPHY à Jean-Philippe POUSSET, Valérie DUBOIS à Pascal MONIER, Sandrine JOUINEAU à François ELIE, Gérard LEFEVRE à Philippe VERGNAUD, Raphaël MANZANAS à Frédérique CAUVIN-DOUMIC, Corinne MEYER à Benoît MIEGE-DECLERCQ, Thierry MOTEAU à Fabienne GODICHAUD, Gilbert PIERRE-JUSTIN à Vincent YOU, Martine PINVILLE à Jean-Jacques FOURNIE, Catherine REVEL à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Martine RIGONDEAUD à Hassane ZIAT,

Excusé(s):

Véronique ARLOT, Jérôme GRIMAL.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024_09_153-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Affichage : 02/10/2024

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 SEPTEMBRE 2024

**DELIBERATION
N°2024.09.153**

Rapporteur : Michel ANDRIEUX

OPH DE L'ANGOUMOIS : ANNULATION DE LA PARTICIPATION FINANCIERE DE GRANDANGOULEME POUR LA REALISATION DE 16 LOGEMENTS LOCATIFS PUBLICS (8 PLUS ET 8 PLAI) – OPERATION « RUE DES ECOLES » SUR LA COMMUNE DE SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE

Pilier : Un territoire qui répond aux besoins de tous ses habitants et de ses communes

Ambition : Habitat raisonné et accessible

Enjeux : Production et réhabilitation de logements locatifs publics

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

ODD 1 : Accès à un logement

ODD 11 : Accès à un logement décent et adapté

Au titre de sa politique en matière d'habitat, GrandAngoulême participe à la réalisation de logements locatifs publics (PLUS et PLAI) sur le territoire communautaire.

Par délibération du 28 juin 2018, GrandAngoulême a approuvé le versement d'une participation de 165 000 € à l'office public de l'habitat (OPH) de l'Angoumois pour la réalisation de 16 logements (8 PLUS et 8 PLAI), opération « Rue des Écoles » sur la commune de Saint-Yrieix-sur-Charente. Le programme prévoyait 14 logements dédiés aux seniors et 2 logements familiaux.

Par courrier en date du 4 juillet 2024, l'OPH de l'Angoumois informe de l'abandon de ce projet initial en raison de l'augmentation du coût des travaux mais aussi l'évolution des attentes de la commune vers une programmation plus familiale pour éviter les fermetures de classes scolaires.

Ainsi, en accord avec la commune, l'OPH de l'Angoumois va étudier un autre projet sur cette emprise foncière afin notamment d'accueillir dix logements (10 PLUS) issus de la reconstitution de l'offre de l'Opération de Renouvellement Urbain (ORU) « Bel Air Grand Font ».

Considérant qu'il convient d'annuler la participation financière de GrandAngoulême à l'OPH de l'Angoumois pour la réalisation de 16 logements (8 PLUS et 8 PLAI), opération « Rue des Écoles » sur la commune de Saint-Yrieix-sur-Charente,

VU, la délibération n°445 du conseil communautaire du 28 septembre 2017, approuvant la participation de GrandAngoulême à l'OPH de l'Angoumois pour la réalisation de 20 logements (11 PLUS et 9 PLAI), opération « Rue des Écoles » sur la commune de Saint-Yrieix-sur-Charente,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024_09_153-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Affichage : 02/10/2024

VU, la délibération n°194 du conseil communautaire du 28 juin 2018, approuvant la modification n°1 relative à la participation de GrandAngoulême à l'OPH de l'Angoumois pour la réalisation de 16 logements (8 PLUS et 8 PLAI), opération « Rue des Écoles » sur la commune de Saint-Yrieix-sur-Charente,

VU, le courrier en date du 4 juillet 2024 de l'OPH de l'Angoumois demandant l'annulation de la convention financière entre le GrandAngoulême, la commune de Saint-Yrieix-sur-Charente et l'OPH de l'Angoumois signée le 19 octobre 2018,

Vu la décision du 18 juin 2024 de l'Etat annulant l'agrément pour les 16 logements locatifs sociaux de l'opération « Rue des Écoles » sur la commune de Saint-Yrieix-sur-Charente.

Je vous propose :

D'ANNULER la délibération n°2017.09.445 du 28 septembre 2017 et la délibération n°2018.06.194 du 28 juin 2018 relatives à la participation financière de GrandAngoulême d'un montant de 165 000 € pour la réalisation de 16 logements (8 PLUS et 8 PLAI), opération « rue des Ecoles » sur la commune de Saint-Yrieix-sur-Charente.

Pour : 73 Contre : 0 Abstention : 0	APRES EN AVOIR DELIBERE LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE
--	--

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240919-2024_09_153-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2024

Affichage : 02/10/2024